

**Extrait du Registre des délibérations  
du conseil communautaire  
de la communauté de communes  
de la vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 48

**Séance du 22 MARS 2004**  
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 40

Tous les délégués, sauf

MM. ATZENHOFFER, MESSMER, WALTER, Mme HITTLER, MM. BABILON,  
WEISBECKER, (excusés), PREVOT, qui étaient représentés respectivement par MM.  
RAUSCHER, A. HELMER, BRUCKER, VOGEL, DUBOIS, Mme RICHTER, M. FEIG.  
MM. MEYER-KUHN, HERRLE, J. L. BERTRAND, Cl. KLIPFEL, KNOERY, (excusés),  
MM. WEISHAAR, E. HELMER, STEINER.

DEL. N° 039 /2004

**OBJET : BUDGET ANNEXE « CENTRE D'ANIMATION ET DE DECOUVERTE  
TRANSFRONTALIER DU FLECKENSTEIN »  
EXERCICE 2004**

- *VU l'avis de la commission « finances » du 8 mars 2004 et du 15 mars 2004,*
- *ENTENDU l'exposé du président présentant le budget primitif « centre d'animation et de découverte transfrontalier du Fleckenstein » de l'exercice 2004,*

**le conseil communautaire, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité :**

- **les crédits d'un montant de 183 000,00 €  
en dépenses et recettes de fonctionnement**
- **les crédits d'un montant de 165 138,42 €  
en dépenses et recettes d'investissement**

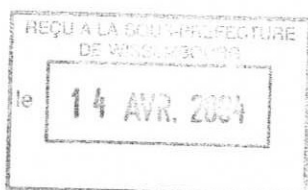
**au titre du budget primitif « centre d'animation et de découverte transfrontalier du Fleckenstein » 2004.**

**Le président est autorisé à signer tous actes, conventions et marchés s'y rapportant.**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.*

Pour copie conforme  
DURRENBACH, le 06 avril 2004

Délibération exécutoire de plein droit  
conformément aux dispositions  
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,  
Bernard LOGEL

A handwritten signature in dark ink, appearing to be "B. LOGEL".